



République et Canton de Neuchâtel  
**COMMUNE DE LA TENE**

**CONSEIL GENERAL**

**Séance extraordinaire du jeudi 30 septembre 2010 à 20 h 00  
à l'Espace Perrier, salle "Les Bourguignonnes"**

---

**C o n v o c a t i o n**

Ordre du jour :

- 1 Appel
- 2 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 juin 2010
- 3 Nomination du secrétaire du bureau du Conseil général en remplacement de Nathalie Fellrath, démissionnaire
- 4 Nomination d'un membre de la commission réglementaire en remplacement de Nathalie Fellrath, démissionnaire
- 5 Nomination d'un membre de la commission des naturalisations et des agrégations, en remplacement d'Anne-Marie Mouthon, démissionnaire
- 6 Rapport de la Commission réglementaire au Conseil général concernant le règlement de police
- 7 Rapport de la Commission de circulation 2009-2010
- 8 Motion du groupe Libéral-Radical relative au renforcement des possibilités d'accès aux transports publics aux abords de la gare de Marin
- 9 Motion d'Eric Flury relative à la sécurité à l'arrêt de bus « Epagnier »
- 10 Autres motions et propositions
- 11 Interpellations et questions
- 12 Lettres et pétitions
- 13 a) Communications du Conseil communal  
b) Communications du bureau du Conseil général
- 14 Divers

La Tène, le 13 septembre 2010

CONSEIL GENERAL

Annexes : documentation usuelle

Rappels :

Extrait art. 47<sup>1</sup> du Règlement général de commune : Empêchement

<sup>1</sup> Un-e membre du Conseil général empêché-e d'assister à une séance doit s'en excuser à l'avance par écrit auprès du ou de la président-e.

Afin de réduire le temps employé à la rédaction du procès-verbal de la séance, les intervenants sont aimablement priés de remettre leurs notes à la rédactrice de ce dernier (Josiane.Nussbaum@ne.ch).